



## DETERMINES NOUS SOMMES, MOBILISES NOUS RESTONS ! ACTE 3

Les personnels d'insertion et de probation de l'antenne de Colmar (68), mobilisés depuis plus de trois mois, font l'amer constat de l'autisme persistant de leur Ministère de tutelle, Ministère qui n'a mandaté la DAP sur aucune de leurs revendications !!! La réunion du 24 mai à la DAP n'est qu'une illustration de plus du mépris constant affiché pour les SPIP, de même que la venue en catimini de Madame GORCE le 27 mai dernier à la Maison d'arrêt de Strasbourg. Notre Directrice n'avait au départ pas jugé opportun de recevoir nos représentants syndicaux en dépit d'un mouvement qui dure depuis plusieurs mois et tend à se durcir, mais a finalement accepté de recevoir une délégation. Madame GORCE espère une issue rapide au conflit ! Nous ne pouvons qu'approuver, et espérer enfin des engagements à la hauteur de nos attentes.

**Aussi les Personnels d'insertion et de probation, syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Colmar, réunis ce jour en Assemblée générale ont voté à l'unanimité des présents la poursuite du mouvement selon les modalités suivantes :**

### 1- Le maintien des actions en cours :

- Poursuite du SPIP MORT tous les jeudis, auquel nous participons depuis le 31 mars 2016
- Boycott des réunions de service, institutionnelles et partenariales
- Boycott des groupes de travail
- Boycott de la CPU, des CAP et du rapport de direction
- Refus de prise en charge des stagiaires, hors stagiaires CPIP
- Non reconduite des PPR
- Absence de candidatures aux formations
- Arrêt des orientations vers les actions collectives
- Arrêt de la participation au groupe de soutien technique entretien motivationnel
- Organisation d'une AG une fois par semaine pour décider d'autres modalités
- Action de communication en direction des médias, élus, magistrats,...

### 2-Y ajoutent à l'unanimité des présents :

- **participation à la semaine des SPIP morts du 06 au 10 juin 2016** (tenue d'AG tous les jours, annulation des convocations, accueil du public uniquement par la permanence avec explication du mouvement, en MF entretien arrivant uniquement, absence de rédaction et transmission de rapports, réponse automatique sur répondeur et messagerie, communication sur le mouvement) ;
- **participation à une journée nationale de mobilisation le jeudi 9 juin avec organisation d'un pique-nique revendicatif sur le parvis du TGI de Colmar. Nous invitons les Magistrats et nos partenaires à nous rejoindre ;**
- **rédaction des rapports milieux ouverts a minima (c'est-à-dire, uniquement factuels, sans avis, ni propositions) à compter du 13/06/16, avec apposition du bandeau " Les capacités d'analyse des SPIP n'étant pas reconnues pour justifier une revalorisation statutaire au même titre que les autres personnels de l'Administration Pénitentiaire, les CPIP du SPIP 68 s'en tiendront désormais à la transmission d'éléments uniquement factuels dans leurs compte-rendus aux magistrats" ;**

**Les Personnels d'insertion et de probation de l'antenne de Colmar apportent par ailleurs leur soutien à leur collègue de Tarbes, menacée de poursuites disciplinaires pour ses déclarations au journal « L'Humanité ».**

La prochaine AG aura lieu lundi 6 juin afin de décider d'autres modalités d'action si notre Ministère persiste à nous traiter par le mépris et à « jouer la montre »

**NOUS NE LACHERONS RIEN !!!**

Colmar, le 2/06/2016